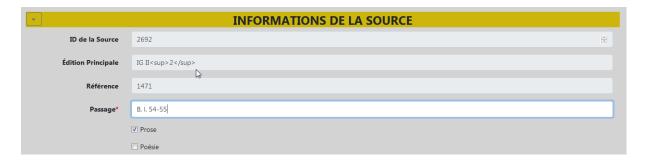


1 Attestation(s)

1.1 Informations de la source



1.1.1 **ID** de la Source

Il s'agit du numéro de la source, généré automatiquement.

1.1.2 **Édition principale**

Il s'agit du titre abrégé du corpus, ouvrage, article, etc. d'où est tirée l'édition principale de la source. Ce champ est rempli **automatiquement** à partir des informations enregistrées dans la *Source*.

1.1.3 **Référence**

Il s'agit de la référence à l'édition principale de la source dans le corpus, ouvrage, article, etc. Ce champ est rempli **automatiquement** à partir des informations enregistrées dans la *Source*.

1.1.4 Passage

Ce champ est une zone de texte libre. Il est obligatoire. Il permet d'indiquer la position de l'attestation dans le texte de la source (face, colonne, ligne, etc.).

Utiliser l'édition de référence (lettres majuscules ou minuscules, numérotation etc.) ; à défaut, pour les documents <u>épigraphiques ou papyrologiques</u> :

- La face (ou partie d'un mur, d'une statue, etc.) au moyen d'une lettre (capitale : A, B) ; dans le cas des tessères, au moyen d'une lettre en minuscules (a et b).
- Recto/verso des papyrus et *ostraka* (le cas échéant) : r° / v°.
- La colonne : col.
- La ligne: 1; si l'inscription ne comporte qu'une ligne, indiquer: 1. 1.
- La langue (seulement pour les inscriptions bi- ou plurilingues), de la façon suivante :











Ammonite	Am.
Araméen	Ar.
Égyptien	Eg.
Grec	Gr.
Hébreu	Heb.
Latin	Lat.
Libyque	Lib.
Phénicien	Ph.
Punique	Pun.
Etc.	Etc.

Passage (A, col. 2, I. 37

Pour un document glyptique ou numismatique, indiquer l'avers ou le revers : Obv. / Rev. Pour un document de la <u>tradition manuscrite</u>, suivre l'édition utilisée.

Ex.:

Type de source	Source abrégée	Référence source	Passage
Épigraphique	CGRN	52	Col. A, 1. 3-4
Papyrologique	PGM	II	1. 139
Numismatique	RPC III	1717	Obv.
Tradition manuscrite (ouvrage)	Paus.		I, 26, 2
Tradition manuscrite (fragment)	Alcée	fr. 129	1. 6-10

1.1.5 **Attestations liées**

Ce champ ne concerne que les attestations bilingues ou digraphes. Il sert à relier l'attestation dans la langue (ou écriture) A à l'attestation dans la langue (ou écriture) B.

Cliquer pour accéder à une liste déroulante contenant les attestations enregistrées dans la base de données. Sélectionner l'attestation pertinente.

1.1.6 Prose/Poésie

Par défaut, la case *Prose* est cochée. Si l'attestation appartient à un texte poétique, cocher la case *Poésie* et décocher la case *Prose*.

Pour les textes composites, cocher les deux cases.

Ex. : l'épigramme *IG* IV 666 (Myli, environs de Lerne), est entièrement versifiée. Cocher *Poésie* et décocher *Prose* pour les attestations qu'elle contient.





Présentation du projet MAP

Le projet MAP est un projet ERC Advanced Grant (741182) qui étudie les puissances divines de l'Antiquité au travers de leurs noms, appréhendés comme des « séquences onomastiques ». Le projet a pour titre complet *Mapping Ancient Polytheisms*. *Cult Epithets as an Interface between Religious Systems and Human Agency*. Il ambitionne de pénétrer, grâce aux systèmes de dénomination du divin, dans les logiques relationnelles, porteuses de sens, mais toujours fluides, qui agencent et animent les puissances divines. Ces systèmes servent à exprimer les multiples fonctions et modes d'action des dieux, ainsi qu'à les associer à des espaces où leur présence permet l'interaction avec les hommes. C'est pourquoi les noms des dieux jouent un rôle stratégique dans la communication rituelle, puisqu'ils permettent de cibler un interlocuteur et de renforcer l'efficacité du rituel. MAP met l'accent sur le contexte dans lequel chaque séquence onomastique est employée, ainsi que sur la question de l'agentivité humaine.

Le projet prend en compte les dénominations divines des mondes grecs dans leur plus grande extension et des mondes sémitiques de l'Ouest (phénicien, punique, araméens, hébreu) du Proche-Orient aux colonies phéniciennes les plus occidentales, autrement dit à l'échelle d'une ample Méditerranée et sur un temps long, d'environ 1000 av. n.è. jusqu'à 400 de n.è.

Présentation de la base de données MAP

Les données sur les noms, les contextes et les agents sont extraites de corpus publiés, mises en forme et enregistrées par l'équipe du projet, des chercheurs invités et des collaborateurs. Les corpus étudiés étant hétérogènes à divers niveaux, la base de données utilise, pour enregistrer les données, des ontologies et des listes de valeurs prédéfinies afin d'harmoniser la saisie et de faciliter la consultation.

MAP s'appuie sur une base de données relationnelle en SQL (Structured Query Language) qui permet d'enregistrer un grand nombre d'informations de différentes qualités. Celles-ci sont stockées dans des classes d'entités (tables) suivant une architecture répondant aux problématiques de recherche.

Structuration de la base de données

La base de données MAP repose sur trois niveaux d'enregistrement des données :

- Source:
- Attestation ;
- Élément.

La source (1) est le document – épigraphique, glyptique, numismatique, papyrologique ou de tradition manuscrite – qui contient une ou plusieurs attestations de séquences onomastiques divines.

L'attestation (2) est un ensemble de plusieurs éléments onomastiques se rapportant à une ou plusieurs divinités et combinés pour former une « séquence onomastique ».

Ex. : ἀπόλλωνος Πυθίου καὶ ἀπόλλωνος Κεδριέως constitue une attestation grecque ; lrbt ltnt pn b'l w l'dn lb'l \(\hat{hmn} \) est une attestation punique.

L'élément (3) est l'« unité de sens » minimale au sein de l'attestation. Il s'agit d'une catégorie sémantique et non grammaticale. Plusieurs éléments forment une attestation.

Ex. : L'attestation grecque Ἀπόλλωνος Πυθίου καὶ Ἀπόλλωνος Κεδριέως contient 4 éléments ; L'attestation punique lrbt ltnt pn b'l w l'dn lb'l hmn contient 7 éléments.

Une source (niveau 1) contient une ou plusieurs attestations (niveau 2) qui contiennent un ou plusieurs éléments (niveau 3).



À ces différents niveaux se raccrochent des tables de métadonnées comme la localisation, la datation, le contexte, les agents et la bibliographie. Connaître la structure de la base de données permet de penser et calibrer les recherches qui en découleront.

Interface de saisie / Interface de recherche

Le présent Guide de saisie à l'attention des rédacteurs de fiches dans la base de données est complété par un Guide de l'Interface de recherche à destination des utilisateurs de la base de données. Il est disponible ici : https://hal.archives-ouvertes.fr/MAP-ERC/.

Enregistrement

Ce document détaille les procédures nécessaires à l'enregistrement des données dans la base, qui procède en général en plusieurs temps :

- création d'une fiche « source » pour le document à traiter ;
- création d'une ou plusieurs fiches « attestation » à partir de la source ;
- éventuellement, création de fiches « élément » et « bibliographie ».

Normes générales d'enregistrement

Commencer les phrases par une majuscule et les terminer par un point.

Pour les datations, utiliser « av. n.è. » et « de n.è. ».

Pour faire référence à un auteur, citer Auteur (date) ou (Auteur date).

Citer la base de données MAP

Bonnet C. (dir.), ERC Mapping Ancient Polytheisms 741182 (DB MAP), Toulouse 2017-2022: https://base-map-polytheisms.huma-num.fr/ (AAAA/MM/JJ).

Contact

map.polytheisms@gmail.com ou depuis l'onglet « Contact »

Objet : BDD – interface de saisie

